

Berne, le 28 mars 2024

## **Promotion économique 2023 : 206 implantations d'entreprises en Suisse – création de valeur dans les cantons et les régions**

**En 2023, le travail des organismes de promotion économique cantonaux, régionaux et nationaux a donné lieu à l'implantation en Suisse de 206 entreprises qui ont créé 640 emplois durant leur premier exercice. Ces entreprises, dont 40 % environ proviennent des États-Unis, d'Allemagne et de France, prévoient plus de 2500 créations de postes dans le pays au cours des trois prochaines années.**

Une fois par an, la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP) recense, avec le concours des organismes cantonaux de promotion économique et des organisations régionales, les nouvelles implantations d'entreprises étrangères en Suisse. À l'instar des années précédentes, la plupart des entreprises qui se sont établies en 2023 dans les cantons sont actives dans le secteur des technologies de l'information et de la communication ainsi que dans le domaine des sciences de la vie.

### **Stratégie de la Confédération et des cantons 2024-2027 : renforcer les écosystèmes suisses de l'innovation**

La promotion économique est une tâche qui incombe à la fois à la Confédération et aux cantons. Ces deux échelons institutionnels ont chargé l'organisation officielle suisse Switzerland Global Enterprise (S-GE) de s'occuper des activités nationales de promotion. Les représentations de S-GE à l'étranger sont rattachées aux ambassades et aux consulats généraux et gérées au titre de Swiss Business Hubs. Ces derniers s'investissent pour promouvoir la Suisse en tant que site propice à l'innovation et aux technologies et pour identifier les entreprises innovantes en les conseillant en vue d'une future installation. Ainsi, la promotion économique assume au niveau national des tâches centrales de marketing, de conseil et de coordination, en complément et en étroite coordination avec les mesures d'implantation cantonales et régionales. Les projets concrets sont présentés aux régions et aux cantons qui font ensuite jouer la concurrence inhérente au fédéralisme pour favoriser une implantation dans leur canton.

Dans la perspective du nouvel accord de prestations avec S-GE pour la période 2024-2027, la Confédération et les cantons ont poursuivi la stratégie consistant à donner la priorité aux entreprises et technologies innovantes et durables en mettant l'accent sur la qualité plutôt que la quantité des implantations. Cette stratégie vise à renforcer la commercialisation de l'ensemble des écosystèmes d'innovation des industries et technologies innovantes et durables pertinentes pour la Suisse. Ceci dans l'objectif que les entreprises qui composent ce tissu industriel créent, grâce à leur savoir-faire et leurs réseaux, une plus-value régionale et locale et contribuent à consolider le paysage des PME suisses. Elles apportent ainsi une valeur ajoutée économique et sociale aux régions où elles sont présentes et à toute la Suisse.

*Le mandat de la promotion économique de la Suisse est réalisé à l'échelon stratégique par le groupe de pilotage Promotion de l'image du pays, sous la direction de la CDEP et du SECO. Sa coprésidence est actuellement assurée par le conseiller d'État Walter Schönholzer, directeur de l'économie publique du canton de Thurgovie et l'ambassadeur Eric Jakob, chef de la direction de la promotion économique du SECO.*

Complément d'information :

- Walter Schönholzer, conseiller d'État, directeur de l'économie publique du canton de Thurgovie, 058 345 54 60
- Eric Jakob, ambassadeur, chef de la Direction de la promotion économique du SECO, 058 462 21 40
- Matthias Schnyder, secrétaire général CDEP, 079 349 50 38